

Formation obligatoire FSSSCT : Santé, Sécurité et Conditions de Travail pour le CSA / CST de plus de 250 agents

Maîtriser les responsabilités SSCT au sein du CSA / CST : prévention, expertise et communication

5 jours (35 heures)

Initiation

à partir de

3 795 € HT par personne (TVA en vigueur)

 Repas inclus en présentiel

Contenu mis à jour le 30/09/2026. Document téléchargé le 07/10/2026.

Dans les collectivités de plus de 250 agents, la mission des membres du CSA/CST et de la FS-SSCT exige une expertise renforcée en prévention, droit du travail et bien-être au travail. Cette formation obligatoire offre un cadre clair pour piloter les actions SSCT, analyser les situations à risque et articuler les rôles des différents acteurs. Elle permet aux représentants de porter une politique de santé au travail proactive, inclusive et rigoureusement suivie.

Objectifs

- Décrire le fonctionnement des instances de représentation
- Distinguer les missions générales des instances
- Analyser les éléments de la prévention dans la Santé Sécurité et Conditions de Travail
- Distinguer les informations et les consultations requises dans l'entité
- Identifier l'ensemble des acteurs de la Santé Sécurité et Conditions de Travail au sein de l'institution
- Identifier la notion de responsabilité découlant des existences propres à chaque entité
- Définir les notions de droit d'alerte et de droit de retrait
- Expliquer les contours de la théorie du droit à la préservation en France
- Déterminer l'ensemble des enjeux relatifs à la santé physique des collaborateurs
- Déterminer l'ensemble des enjeux relatifs à la santé mentale des collaborateurs
- Identifier le mécanisme de prise en charge et de reconnaissance des maladies professionnelles et des accidents du travail
- Mettre en place les dispositifs et protocoles d'enquête de service requise
- Distinguer l'action Santé Sécurité et Conditions de Travail, avec et sans la commission spécialisée
- Définir des indicateurs de suivi précis pour l'évaluation du bien-être des agents dans les services
- Identifier les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) contre lesquels agir et lutter

- Déterminer une politique de lutte contre les RPS et toutes formes de harcèlement
- Défendre les intérêts des agents concernant leur bien-être au travail, notamment relatifs à leur vie professionnelle mais aussi à leur vie privée
- Défendre les intérêts des agents en situation de télétravail
- Préparer les conclusions d'analyse de toute action soutenue par la commission auprès des autres élus
- Transmettre les conclusions des travaux menés par la commission à l'ensemble des agents

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Exercer son mandat SSCT avec rigueur et discernement, en mobilisant les leviers réglementaires, organisationnels et relationnels adaptés aux collectivités de plus de 250 agents

À qui s'adresse cette formation ?

- Membres titulaires ou suppléants du Comité Social d'Administration ou du Comité Social Territorial
- Membres de la section SSCT

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Programme

1 Pendant votre formation

Formation obligatoire FSSSCT : Santé, Sécurité et Conditions de Travail pour le CSA / CST de plus de 250 agents

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux

- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Analyser les conditions d'exercice et de fonctionnement des instances de représentation pour mieux les comprendre en pratique

- Comprendre les contours des instances que sont les CSA et CST
- Fonctionnement de l'instance :
 - Les entités en présence
 - Nombre et enjeux des missions
 - Déroulement des réunions
- Missions générales des entités :
 - Economiques / sociales
 - Orientations stratégiques
 - Politiques ressources humaines
 - Missions générales en matière de santé, sécurité et conditions de travail...

Contextualiser la fonction de l'instance en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail pour mieux lui donner les moyens d'assurer son rôle

- Le principe d'application du code du travail dans la Fonction publique en matière de SSCT et les immersions de l'inspection du travail dans le thème de la santé et sa sauvegarde
- Les principes généraux de prévention : inculquer une politique de prévention et de sensibilisation en qualité d'acteurs de représentations
- Les informations et consultations du CSA et du CST en matière de SSCT : étape après étape (quoi faire en temps et heure)

Catégoriser l'ensemble des enjeux de la Santé Sécurité et Conditions de travail pour mieux caractériser les contours des missions et des responsabilités de l'instance

- Identification des enjeux de la SSCT
- L'ensemble des acteurs clés de la SSCT et leurs rapports entre eux
- Les responsabilités de chaque acteur en matière de SSCT
 - Responsabilités disciplinaires
 - Responsabilités de l'administration
 - Rôle des autorités dans la protection des agents

Expliquer la mission des membres des institutions de représentation pour lutter contre les incidents et les accidents professionnels

- La notion de Danger Grave et Imminent (DGI) en France
- Le droit de retrait : origine et fonctionnement
- Rôle des représentants du personnel en matière de droit de retrait et détection du DGI
- Réunion extraordinaire de crise et requise
- Notion du droit à la préservation : origine et contexte

- Anticiper un accident ou un incident
- Accompagner une personne dans la difficulté, pour lui et ses intérêts, mais aussi pour ceux des autres
- Intervention des représentants du personnel en matière de droit à la préservation
- Le cas spécifique de l'alcool

Définir les bons réflexes et outils pour jouer mon rôle en tant que membre du CSA / CST ou membre de la FS SSCT

- Définition des notions de danger, risque, dommage, situation dangereuse, lien de causalité et responsabilité engagée
- Evaluer les risques et améliorer les conditions de travail – expertise de la loi santé du 2 août 2021 et de ses incidences directes
- Comprendre les notions de droit de retrait et de droit d'alerte
- Savoir examiner les questions relatives :
 - A la protection de la santé physique et mentale
 - A l'hygiène
 - A la sécurité des agents dans leur travail
 - A l'organisation du travail
 - Au télétravail
 - Aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques
 - A l'amélioration des conditions de travail
 - A la dissociation vie privée / vie publique
 - Aux enjeux sur les notions de harcèlement et de sauvegarde sur les questions du droit à l'image et aux données des agents et salariés

Evaluer pleinement l'accidentologie au travail et les maladies professionnelles pour assurer une politique d'amélioration en Santé Sécurité et Conditions de Travail dans mon établissement

- Contexte et expertise de l'AT et de la MP
- Etablir le diagnostic requis
- Examen des éléments d'un AT et MP
- Améliorer les conditions de réserves sur une reconnaissance de l'un ou l'autre des procédés
- Définir l'accident du travail, de service, de trajet, la maladie professionnelle, les accidents personnels et les incidences sur le rapport au travail et les restrictions au travail
- S'approprier la réglementation :
 - Modalités de reconnaissance par la commission de réforme
 - Conséquences pour l'agent et l'établissement
- Savoir mener une enquête suite AT ou MP :
 - Etape après étape
 - Pourquoi mener une enquête ?
 - Les conséquences et les enjeux
- Savoir réaliser des visites des services :

- Périmètre des visites
- Objet
- Composition de la délégation
- Etapes et compte-rendu des visites

Différencier l'action Santé Sécurité et Conditions de Travail avec et sans la commission spécialisée pour suivre et évaluer le bien-être des agents

- Pourquoi une commission spécialisée ?
- Savoir décrypter les informations et les documents SSCT
- Savoir élaborer un suivi des indicateurs que la commission peut mettre en place et proposer des axes de santé sécurité améliorée
- Jouer son rôle d'acteur de la prévention devant des faits de harcèlements moral, sexuel et agissements sexistes
- Savoir adopter une posture efficace dans des situations complexes

Identifier les risques spécifiques et conditionnés pour les analyser et agir en conséquence

- Zoom sur des risques spécifiques
 - Focus sur tous les syndromes propres aux TMS comme risques professionnels
 - Les contenir, les identifier, les éradiquer par la prévention
 - Travail sur le harcèlement sexuel et le sexisme et le harcèlement moral tout en soulignant les notions de RPS et de lutte contre les discriminations en tout genre

Examiner les cas techniques les plus délicats à traiter pour permettre aux membres de la commission un suivi complet de la santé et du bien-être de ses agents

- Les enjeux du télétravail et les risques associés, les enjeux du travail face à une population difficile et des citoyens complexes
- Participer à la prévention de la désinsertion professionnelle
- Comment accompagner un agent ou salarié dans les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, des soucis au travail mais aussi en dehors – Rôle à jouer et posture
- La QVT et ses enjeux face à la motivation des élus

Développer la collaboration et la communication entre les élus et les agents pour renforcer l'efficacité de la prévention et de la sensibilisation

- Réaliser des actions de prévention : communication, actions de sensibilisation
- Conclusions d'analyse d'action soutenue par la commission
- Rendre compte aux élus d'une expertise menée en privé par la commission
- Transmettre les conclusions des travaux menés par la commission à l'ensemble des agents
- Communiquer auprès des chefs de service et des directeurs dans les services sur les sujets relatifs à la santé et à la sécurité au travail

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- Autodiagnostic
- Mises en situation basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires

- *Exercices d'entraînement*
- *Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*
- *Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Accessibilité aux personnes en situation de handicap